

5 septembre 2025

Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : fermetures nocturnes du lundi 8 au jeudi 11 septembre 2025

VINCI Autoroutes achève les travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Après plusieurs mois de chantier, l'ensemble des nouveaux aménagements est désormais en service. Dans le cadre des opérations de parfait achèvement, des interventions complémentaires restent toutefois à réaliser, notamment l'installation de panneaux de signalisation et la pose des dispositifs de retenue. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du chantier et sont organisés de façon à limiter au maximum la gêne pour les conducteurs. Les opérations en cours sont réalisées de nuit mais vont nécessiter la fermeture ponctuelle de la bifurcation A7/A54 et de l'autoroute A54 au cours des nuits du lundi 8 au jeudi 11 septembre 2025.



Fermetures nocturnes du lundi 8 et du mardi 9 septembre 2025 de 21h à 6h le lendemain :

L'autoroute A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille et de Lyon. Par conséquent, la sortie sera obligatoire et l'entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14). De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence et Lyon sera également impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles. L'entrée sur l'A7 sera par ailleurs interdite au niveau de l'échangeur de Salon-centre (n°15). Les itinéraires de déviation suivants seront mis en place :

- les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel, puis le boulevard de la République, suivre la D 538 pour reprendre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Salon Nord (n°27) - **Itinéraire S10** ;
- la traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon - **Itinéraire S31** ;
- les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31** ;
- les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix-en-Provence devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b) - **Itinéraire S31 puis S33**.

Les bretelles de la bifurcation de l'A7 vers l'A54 seront fermées pour les véhicules en provenance de Lyon, Marseille et Aix-en-Provence et circulant en direction de Saint-Martin-de Crau/Arles. Les itinéraires de déviation suivants seront mis en place :

- les conducteurs en provenance de Marseille et souhaitant emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de Rognac (n°28), suivre la D21 et la D113 et rejoindre l'autoroute A54 au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;
- les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28), suivre la D21 puis la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraires S14 puis S16** ;
- les conducteurs en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de Salon Nord (n°27), suivre la D538, contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel, puis l'avenue de Huntingdon et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S9** ;
- la traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs circulant sur l'A7 en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28), suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.

Fermetures nocturnes du mercredi 10 et du jeudi 11 septembre 2025 de 21h à 6h le lendemain :

Les bretelles de la bifurcation de l'A7 vers l'A54 seront fermées pour les véhicules en provenance de Lyon, Marseille et Aix-en-Provence et circulant en direction de Saint-Martin-de Crau/Arles. Les itinéraires de déviation suivants seront mis en place :

- les conducteurs en provenance de Marseille et souhaitant emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de Rognac (n°28), suivre la D21 et la D113 et rejoindre l'autoroute A54 au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;

- les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28), suivre la D21 puis la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) – **Itinéraires S14 puis S16 ;**
- les conducteurs en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de l'échangeur de Salon Nord (n°27), suivre la D538, contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel, puis l'avenue de Huntingdon et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) – **Itinéraire S9 ;**
- la traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs circulant sur l'A7 en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28), suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) – **Itinéraire S18.**

Un dispositif pour informer en temps réel

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un dispositif important d'information et de communication. Un service gratuit d'INFOS TRAVAUX permet de recevoir les nouvelles du chantier par SMS et emails.



Le site web dédié au projet :
www.bifurcation-a7-a54.com



L'Info Travaux spécifique par email
et/ou SMS.
Abonnement gratuit sur inscription.



Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route



La ligne « Allo Chantier »
> **Tel. 04 65 01 13 33**
(numéro vert)

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les compte X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic

Contact presse :

Nelly DESTÈVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).